

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

VERSION 2025
Préfecture de l'Isère

Réalisation commune de La Tour-du-Pin avec la société PCS CONSEILS

Tous droits de reproduction réservés PCS Conseils©

Reproduction interdite sans l'accord de PCS Conseils – Article L335-3 du Code de la Propriété Intellectuelle

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Disposition Générales DG



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

ANNEXE 1 DICRIM

ANNEXE 2 RISQUES & PPMS – Partiellement transmis

ANNEXE 3 MALLETTE OPERATIONNELLE – Non transmis

ANNEXE 4 RETour d'EXpérience RETEX – Non transmis

ANNEXE 5 Réserve Com. de Sécurité Civile – Non transmis

ANNEXE 6 AUTRE – Non transmis

Préambule

Chaque jour notre société est exposée à des risques prégnants, nombreux, diversifiés, et sensibles. En complément, la judiciarisation de notre société impose encore plus de vigilance eu égard aux responsabilités exercées.

Le législateur, par la loi Sécurité Civile du 13 août 2004, avait sensibilisé les collectivités à la sauvegarde des communes exposées à un risque majeur : C'est l'origine des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS).

La nouvelle loi du 25 novembre 2021 visant à moderniser notre modèle de Sécurité civile, et ses décrets d'application ont complété les dispositions réglementaires. Elle élargit la notion de risques majeurs et incite les communes et les communautés de communes à renforcer leur réponse opérationnelle pour la sauvegarde des populations à l'échelle d'un bassin de vie.

C'est dans ce contexte sociétal et réglementaire que la commune de La Tour-du-Pin a décidé de réviser son plan communal de sauvegarde pour renforcer sa résilience face aux situations de crises. Nous avons planifié les nouveaux risques potentiels et la réponse opérationnelle pour être en mesure de faire face, dans les meilleures conditions, à un événement qui impacterait nos populations et hôtes.

Ce nouveau plan communal de sauvegarde est un outil à notre disposition. Il doit être connu et partagé pour trouver sa pleine efficacité. Des actions de communication sur ce plan, notamment au travers du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), permettent d'atteindre cet objectif pour mieux répondre aux enjeux de sauvegarde des Turripinoises et Turripinois.

Madame Le Maire,

Claire Durand

Décision administrative

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2212 – 2 relatifs aux pouvoirs de police du maire ;

Vu le Code de la Sécurité Intérieure et notamment ses articles L 112.1 à L 112.2 (Sécurité Civile), L 131.1 à L 131.2 (Pouvoirs de police du Maire), L 724.1 à L 724.13 (Réserve Communale de Sécurité Civile), L 731.1 (Information sur les risques majeurs), L 731.3 à L 731.5 (Plan Communal et Intercommunal de Sauvegarde) ;

Considérant que la commune de La Tour-du-Pin est exposée à plusieurs risques au sens de la loi du 25 novembre 2021 pour le renforcement de notre modèle de Sécurité Civile et du Dossier Départemental des Risques Majeurs de l'Isère ;

Considérant qu'il appartient au Maire de prévoir, d'organiser et de structurer l'action communale en cas de crise, afin de prendre d'urgence toute mesure utile en vue de sauvegarder la population, d'assurer la sécurité et la salubrité publiques et de limiter les conséquences des événements potentiellement graves et susceptibles de se produire sur le territoire de la commune.

ARRETE :

Article 1 :

Les Dispositions Générales (DG) du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) de la commune de La Tour-du-Pin annexées au présent arrêté, sont approuvées. Elles prévoient les modalités d'organisation et de fonctionnement de la réponse communale en cas d'évènements de particulière gravité et qui nécessiteraient l'alerte, l'information, la protection et des mesures de soutien et de sauvegarde de la population.

Les Dispositions Spécifiques (DS) et **annexes** du PCS de la commune de La Tour-du-Pin complètent les dispositions générales. Elles sont mises à jour sans délibération.

Article 2 :

Les Dispositions Générales du plan communal de sauvegarde sont consultables en mairie et sur le site internet de la commune <http://www.latourdupin.fr>

Article 3 :

Le présent arrêté ainsi que les DG, l'analyse des risques et le DICRiM sont transmis à la Préfecture de l'Isère.

Voies de recours : La présente décision peut faire l'objet, dans les deux mois à compter de la date à laquelle elle a acquis un caractère exécutoire, d'un recours gracieux auprès de son auteur ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.

Fait à La Tour-du-Pin, le


Table des matières

Préambule	4
Décision administrative.....	5
Table des matières	6
FICHE 01- Mémento opérationnel : Glossaire alphabétique	8
FICHE 01Bis - Mémento opérationnel : Glossaire thématique.....	9
PARTIE 1- DISPOSITIONS GENERALES (DG).....	10
Mise à jour de la Partie 1 des Dispositions Générales	11
Fiche mission du Référent du Plan Communal de Sauvegarde, Adjoint en charge de la sécurité et des travaux	12
1.1 FICHE 02 - Memento opérationnel : Déclenchement du Plan – Organigramme de crise & Mallettes opérationnelles	13
1.2 FICHE 03 - Mémento opérationnel : Identité de la Commune.....	15
1.3 FICHE 04 – Mémento opérationnel : Synthèse des risques	23
.....	23
1.4 FICHE 05 - Mémento opérationnel : Alerte et information de la population.....	26
1.4.1 Le Document d’Information Communal sur les Risques Majeurs - DICRiM.....	26
1.4.2 L’alerte	26
1.4.3 L’information et la communication de crise.....	26
1.5 FICHE 06 - Mémento opérationnel : Organes de gestion de crise	28
1.5.1 Les organes de commandement	28
1.5.2 Accueil des autorités.....	28
1.5.3 Les organes de soutien	28
1.5.4 La communication de crise & POINTS-INFORMATION	28
1.6 FICHE 07 - Mémento opérationnel : Réponse capacitaire et Ressources humaines mobilisables	32
1.6.1 Définition de la réponse capacitaire de la commune.....	32
1.6.2 Les élus et le personnel de la commune	32
1.6.3 Les associations	32
1.6.4 La Réserve Communale de Sécurité Civile : « Réserve ».....	32
1.6.5 Autres.....	32
1.7 Le RETour d’Expérience : RETEX.....	34
1.8 L’entrainement des acteurs au plan communal de sauvegarde	35
PARTIE 2 - DISPOSITIONS SPECIFIQUES (DS) (Non transmis).....	36
Mise à jour de la Partie 2 des Dispositions Spécifiques et des annexes	36
2.1 FICHE 08 - Memento opérationnel : Annuaire opérationnel communal et intercommunal.....	36
2.1 FICHE 08 Bis - Memento opérationnel : Annuaire opérationnel autres services et partenaires.....	36
2.2 FICHE 09 - Memento opérationnel : Plan de Résilience - Ressources Logistiques.....	36
2.3 FICHE 10 - Mémento opérationnel : FICHES ACTION	36
2.3.1 Mémento opérationnel: FICHE ACTION 10.1 - Poste Commandement Communal - PCC.....	36
2.3.2 Mémento opérationnel: FICHE ACTION 10.2 - POPULATION-CARE (Centre Accueil REgroupemet) ..	36
2.3.3 Mémento opérationnel: FICHE ACTION 10.3 - PARKINGS	36
2.3.4 Mémento opérationnel: FICHE ACTION 10.4 - LOGISTIQUE	36
2.3.5 Mémento opérationnel: FICHE ACTION 10.5 - RECUEILLEMENT	36
2.3.6 Mémento opérationnel: FICHE ACTION 10.6 – COM. de CRISE – POINTS INFO.....	36

2.3.7 Mémento opérationnel: FICHE ACTION 10.7 – SECTEUR	36
2.4. FICHE 11 – Mémento opérationnel : Cartographie	36
2.5 FICHE 12 - Mémento opérationnel : Modèle d’arrêté de réquisition	36
2.6 FICHE 13 - Mémento opérationnel : Modèle d’arrêté de mise en sécurité	36
ANNEXES	37
Annexe 1: FICHE 14 Memento opérationnel : DICRiM	37
Annexe 2: Gérer un événement - Memento opérationnel : Risques et vulnérabilités	37
Annexe 2.1 : FICHES RISQUES	37
FICHE 15 Analyse des risques & bibliothèque des RETEX	37
FICHE 16/01 AAD Événement inondation – Non transmis	37
FICHE 16/02 AAD Événement PPI et PPR multirisques - Non transmis	37
FICHE 16/03 AAD Événement sismique - Non transmis.....	37
FICHE 16/04 AAD Événement technologique, industriel, radiologique - Non transmis.....	37
FICHE 16/05 AAD Événement Transport de Matières Dangereuses - Non transmis.....	37
FICHE 16/06 AAD Événement incendie, explosion - Non transmis.....	37
FICHE 16/07 AAD Événement pollution - Non transmis	37
FICHE 16/08 AAD Événement transport terrestre, aérien - Non transmis	37
FICHE 16/09 AAD Événement météorologique et tempête.....	37
FICHE 16/10 AAD Événement sécheresse, gestion des perturbations en eau - Non transmis	37
FICHE 16/11 AAD Événement grand froid et chutes de neige - Non transmis	37
FICHE 16/12 AAD Événement sanitaire & distribution d’iode - Non transmis	37
FICHE 16/13 AAD Événement énergie et réseaux.....	37
FICHE 16/14 AAD Événement Cyberattaque - Non transmis.....	37
FICHE 16/15 AAD Événement ordre Public - Non transmis	37
FICHE 16/16 AAD Événement événementiel - Non transmis.....	37
FICHE 16/17 AAD Événement recueillement - Non transmis	37
Annexe 2.2 : FICHES Plans Particuliers de Mise en Sécurité des établissements scolaires	37
FICHE 17 PPMS - Non transmis	37
Annexe 2.3 FICHES VULNERABILITES - Non transmis	37
FICHE 18/01 Personnes vulnérables	37
FICHE 18/02 Lieux et locaux vulnérables	37
Annexe 3: S’identifier, baliser & Mallettes opérationnelles - Non transmis	37
Annexe 4: Conduire le RETour d’EXpérience (RETEX) - Non transmis	37
Annexe 5: Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) - Non transmis	37
Annexe 6: Autre- Non transmis	37
Annexe 6.1 Arrêté de l’adjoint au maire, référent PCS, en charge de la sécurité et des travaux.....	37
Annexe 6.2 Projet de convention avec un prestataire	37
Annexe 6.3 Règlement des astreintes communales	37
Annexe 6.4 Note technique - Système d’Alerte et d’Information des Populations.....	37
Annexe 6.5 Tutoriel - Post d’un message sur FB & Instagram	37
Annexe 6.6 Tutoriel - Publication d’un message sur les panneaux lumineux	37
Annexe 6.7 Annuaire de renfort du personnel communal	37

FICHE 01- Mémento opérationnel : Glossaire alphabétique

Plan Communal de Sauvegarde

 <p style="text-align: center;">Mémento opérationnel FICHE 01- GLOSSAIRE Alphabétique</p>		
A	AASC	Association Agréée de Sécurité Civile
	ACTION PC	Fonction ACTION du PCC
	AAD	Aide A la Décision
C	CARE	Centre Accueil et de REgroupement
	CIC	Cellule Interministérielle de Crise
	CUMP	Cellule d'Urgence Médico-psychologique
	CODIS	Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours
	COGIC	Centre Opérationnel de Gestion Interministérielle des Crises
	COD	Centre Opérationnel Départemental
	COZ	Centre Opérationnel Zonal
	COM.CRISE	COMmunication de CRISE du PCC
	COS	Commandant des Opérations de Secours
	COR	Commandant des Opérations de Recherche
	CTA	Centre de Traitement de l'Alerte
CTM	Centre Technique Municipal, support Logistique Lourde	
D	DDRM	Dossier Départemental des Risques Majeurs
	DCS	Dossier Communal Synthétique
	DOS	Directeur des Opération de Secours & Sauvegarde
	DICRIM	Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs
	DTA	Différentes Tâches à Accomplir, gestion en PCC
DURB	Diagnostic d'évaluation d'Urgence du Risque Bâtiminaire	
E	EMIZ	Etat Major Interministériel de Zone de défense
I	IRMa	Institut des Risques Majeurs
L	LIAISON PC	Fonction LIAISON avec les PC autres services
	LOG.	LOGistique
M	MOYENS PC	Fonction MOYENS du PCC
P	PARKINGS	Parkings & Regroupement des Moyens
	PCRA	Plan de Continuité et de Reprise d'Activité
	PCS	Plan Communal de Sauvegarde
	PICS	Plan Intercommunal de Sauvegarde
	PMA	Poste Médical Avancé
	PC	Poste de Commandement
	PCC	Poste de Commandement Communal
	PRV	Point de Rassemblement des Victimes
R	RAC	Responsable de l'Action Communale
	RCSC	Réserve Communale de Sécurité Civile
	RENS.PC	Fonction RENSEIGNEMENT du PCC
	RETEX	RETour d'EXpérience
	RTM	Restauration des Terrains de Montagne
S	SDIS	Service Départemental d'Incendie et de Secours
	SAMU	Service d'Aide Médicale Urgente
	SIDPC	Service Interministériel de Défense et de Protection Civile
	SINUS	Système d'Information Numérique Standardisé
	SITAC	Situation TActique
	SIG	Système d'Information Géographique
	SSSM	Service de Santé et de Secours Médical du SDIS
	SISMALP	Réseau sismologique des Alpes
V	SMUR	Structure Mobile d'Urgence et de Réanimation
	VISOV	Volontaires Internationaux de Soutien Opérationnel Virtuel

FICHE 01Bis - Mémento opérationnel : Glossaire thématique

Plan Communal de Sauvegarde



Mémento opérationnel FICHE 01- GLOSSAIRE Thématique

Langage de sauvegarde du PCS de la commune

*Le secours assure la protection des personnes, des biens et de l'environnement.
La sauvegarde assure le soutien à la population.*

AAD	Aide A la Décision des FICHES EVENEMENTS pour chaque risque recensé dans le plan		
CARE	Centre Accueil et de REgroupement	COM.CRISE	Communication de crise du PCC
CTM	Centre Technique Municipal	PCRA	Plan de Continuité et de Reprise d'Activité
DOS	Directeur des Opérations de SecOURS, également responsable de la Sauvegarde des populations pour le Maire (PCS) et président (PICS)		
DTA	Différentes Tâches à Accomplir	PCS	Plan Communal de Sauvegarde
LOG.	La LOGistique	PICS	Plan Intercommunal de Sauvegarde
PARKINGS	Parkings & Regroupement des Moyens	RETEX	RETour d'EXpérience
PCC	Poste de Commandement Communal	SITAC	Situation TACTique
PCC ACTION	Fonction ACTION du PCC	RAC	Responsable de l'Action Communale, chef du PCC
PCC MOYENS	Fonction MOYENS du PCC	RCSC	Réserve Communale de Sécurité Civile
PCC RENS.	Fonction Renseignement du PCC	VISOV	Volontaires Internationaux de Soutien Opérationnel Virtuel
PCC LIAISON	Liaison avec les PC des autres services		

Langage des services de secours et d'urgence

CIC	Cellule Interministérielle de Crise	PMA	Poste Médical Avancé
CODIS	Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours	PRV	Point de Rassemblement des Victimes
COS	Commandant des Opérations de Secours	SAMU	Service d'Aide Médicale Urgente
COR	Commandant des Opérations de Recherche	SMUR	Structure Mobile d'Urgence et de Réanimation
CTA	Centre de Traitement de l'Alerte	SDIS	Service Départemental d'Incendie et de Secours
CUMP	Cellule d'Urgence Médico-psychologique	SITAC	Situation TACTique
DOS	Directeur des Opérations de Secours	SINUS	Système d'Information Numérique Standardisé
OPs	Langage métier. Raccourci d'« Opérationnel »	SSSM	Service de Santé et de Secours Médical
PC	Poste de Commandement	DURB	Diagnostic d'évaluation d'Urgence du Risque Bâtimentaire

Langage de gestion de crise des services de l'état

AASC	Association Agréée de Sécurité Civile	COZ	Centre Opérationnel Zonal
COGIC	Centre Opérationnel de Gestion Interministérielle des Crises	EMIZ	Etat Major Interministériel de Zone de défense
CIC	Centre Interministériel de Crise	PCO	Poste de Commandement Opérationnel
COD	Centre Opérationnel Départemental	SIDPC	Service Interministériel de Défense et de Protection Civile

Autre langage

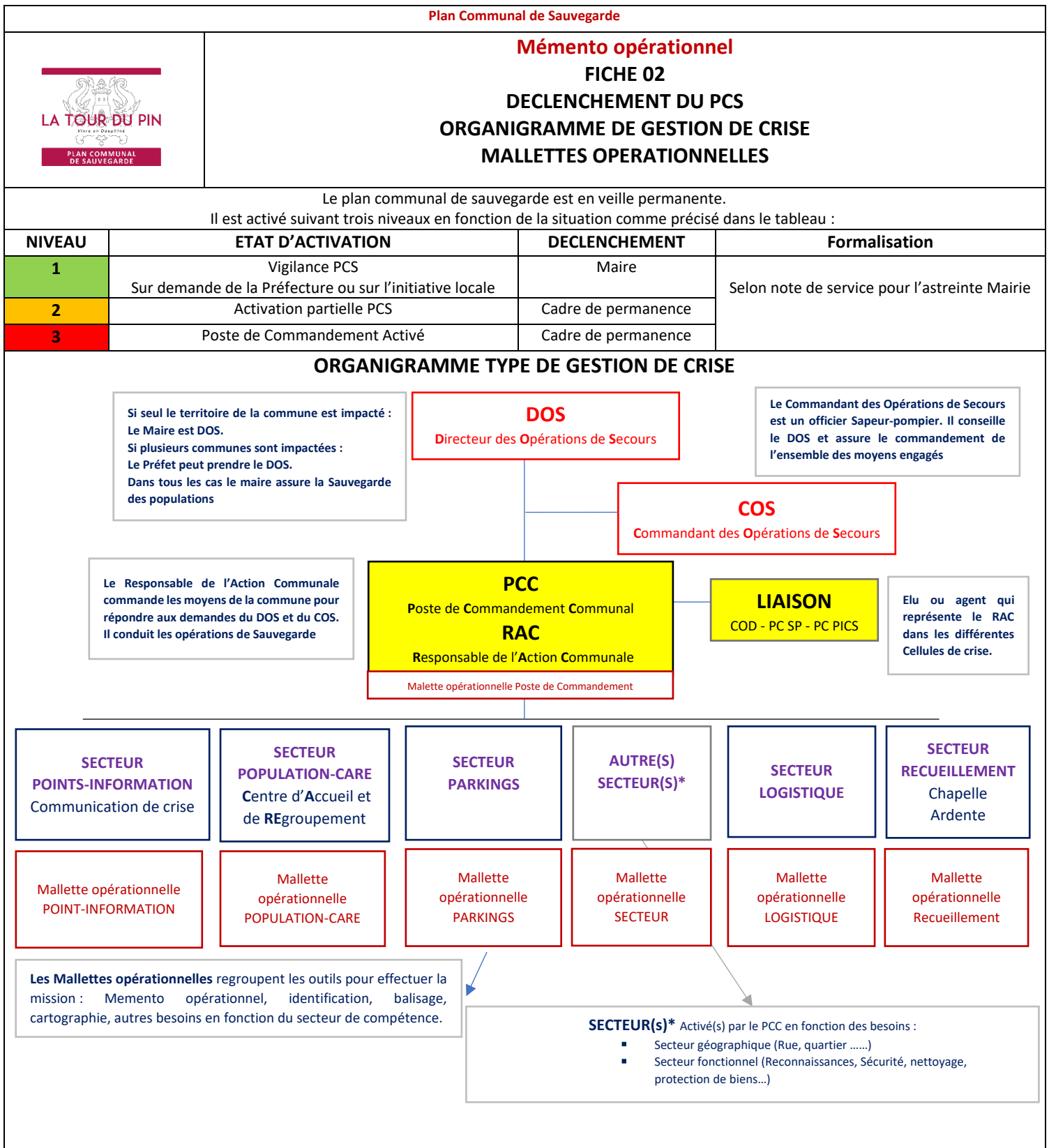
DDRN	Dossier Départemental des Risques Naturels	PCA	Plan de Continuité et d'Activité
DDRM	Dossier Départemental des Risques Majeurs	RTM	Restauration des Terrains de Montagne
IRMa	Institut des Risques Majeurs	SISMALP	Réseau sismologique des Alpes

PARTIE 1- DISPOSITIONS GENERALES (DG)

Fiche mission du Réfèrent du Plan Communal de Sauvegarde, Adjoint en charge de la sécurité et des travaux

Plan Communal de Sauvegarde		
FICHE MISSION Réfèrent du Plan Communal de Sauvegarde Adjoint en charge de la sécurité et des travaux		
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> Prendre en compte les questions de sécurité civile de la commune. Cf. Arrêté N° 23-028-DGS du 22/02/20230 	<p>Cadre réglementaire :</p> <p>Arrêté N° 23-028-DGS Du 22/02/2023</p> <p>Cf. Annexe 6.1</p> <p>Loi 2021-1520 Du 25 Novembre 2021</p> <p>Décret 2022-907 Du 20 juin 2022</p> <p>Décret 2022-1532 Du 8 décembre 2022</p> <p>Décret 2023-881 Du 15 septembre 2023.</p> <p>Codifiés dans le CSI Code de la Sécurité Intérieure</p> <p>DDRM 38 Dossier Départemental des Risques Majeurs de l'Isère</p>
Mission	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place, évaluer et réviser le Plan Communal de Sauvegarde sous l'autorité du maire. 	
Périmètre	<p><i>Le plan communal de sauvegarde prépare la réponse aux situations de crise et regroupe l'ensemble des documents de compétence communale qui contribuent à l'information préventive et à la protection de la population.</i></p> <p>En fonction des risques connus :</p> <ul style="list-style-type: none"> Déterminer les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes. Fixer l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité. Recenser les moyens disponibles. Définir la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien à la population. 	
Champ d'action	<ul style="list-style-type: none"> Être l'interlocuteur(trice) privilégié(e) du maire auprès des partenaires. Conduire la rédaction et le suivi du plan communal de sauvegarde. Rédiger et mettre en œuvre le Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs (DICRiM). 	
	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre la Réserve Communale de Sécurité Civile (Réserve). 	
	<ul style="list-style-type: none"> Impulser le RETour d'EXpérience (RETEX) dans une démarche de progrès et de soutien aux acteurs des situations de crise. 	
	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la veille réglementaire. Être le représentant de la commune pour les actions de sensibilisation pour la sauvegarde des populations. 	
	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir en condition opérationnelle les élus, agents communaux et personnels de la réserve communale. 	

1.1 FICHE 02 - Memento opérationnel : Déclenchement du Plan – Organigramme de crise & Mallettes opérationnelles



MALLETTE OPERATIONNELLE

OBJECTIF : Regrouper les outils opérationnels du PCS en mallette(s)

- Installer les organes de gestion de crise :
 - Poste de Commandement Communal - Mallette opérationnelle **PCC**.
 - Centre d'Accueil et de Regroupement - Mallette opérationnelle **POPULATION-CARE**.
 - Point-Information - Mallette opérationnelle **POINT-INFORMATION**.
 - Logistique - Mallette opérationnelle **LOGISTIQUE**.
 - Parkings - Mallette opérationnelle **PARKINGS**.
 - Chapelle ardente et recueillement - Mallette opérationnelle **RECUEILLEMENT**.
 - Autres SECTEURS - Mallette opérationnelle **SECTEUR**.
- Identifier les supports de communication.
- Identifier les acteurs de la gestion de crise : tours de cou, chasubles, chevalets.
- Baliser les lieux et les cheminements.
- Mettre à disposition des cartes et des plans de situation.
- Disposer des matériels de bureau.
- Disposer d'un exemplaire papier et numérique du PCS au Poste de Commandement Communal PCC, ou de la FICHE ACTION pour les autres organes de gestion de crise (POPULATION-CARE, LOGISTIQUE, PARKINGS, POINT-INFORMATION, RECUEILLEMENT).
- Rester opérationnel en l'absence d'énergie et de réseaux.

COMPOSITION


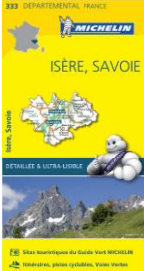
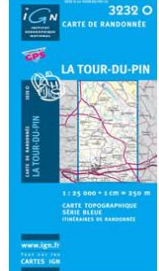
Voir inventaire en Annexe 3.1



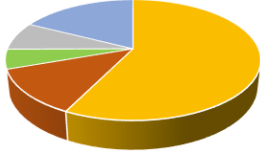

MISE EN OEUVRE

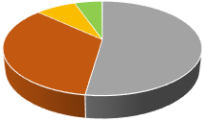
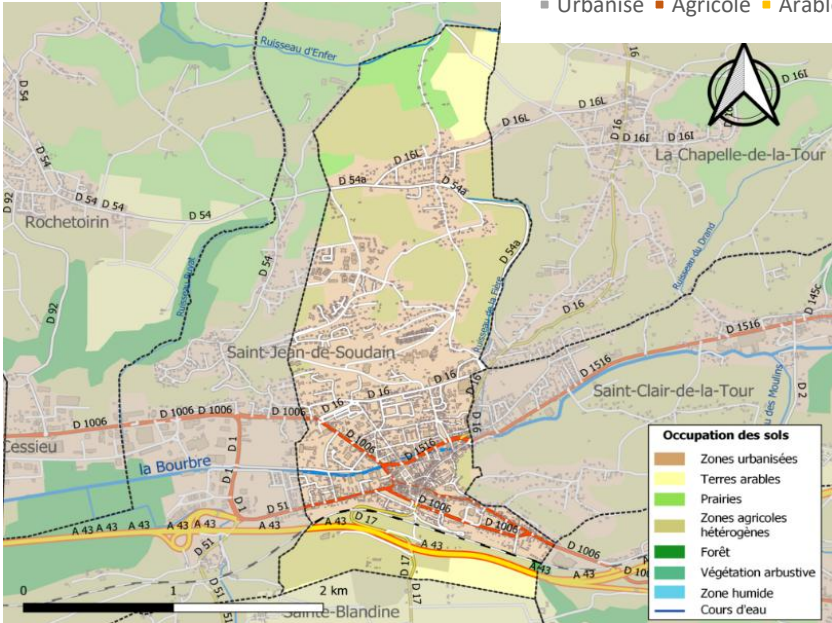
FICHE 10 Memento opérationnel : LISTE DES FICHES ACTION
FICHE 10.1 Memento opérationnel : FICHE ACTION **PCC** / Poste de Commandement Communal
FICHE 10.2 Memento opérationnel : FICHE ACTION **POPULATION-CARE** / Centre Accueil et de Regroupement
FICHE 10.3 Memento opérationnel : FICHE ACTION **PARKINGS**
FICHE 10.4 Memento opérationnel : FICHE ACTION **LOGISTIQUE**
FICHE 10.5 Memento opérationnel : FICHE ACTION **POINT-INFORMATION**
FICHE 10.6 Memento opérationnel : FICHE ACTION **RECUEILLEMENT**
FICHE 10.7 Memento opérationnel : FICHE ACTION **SECTEUR**

1.2 FICHE 03 - Mémento opérationnel : Identité de la Commune

Plan Communal de Sauvegarde

 <p>LA TOUR DU PIN Maire en Dauphiné PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE</p>	<h3>Mémento opérationnel</h3> <h2>FICHE 03- IDENTITE de la COMMUNE</h2>	
<p>Sources</p>	<p>Préfecture de l'Isère - Mairie de La Tour-du-Pin & CCAS – DDT Isère – IRMA – SMABB - INSEE - Wikipédia Géoportail - Maps & Mappy - Cartes Frances - Via Michelin</p>	
<p>Références de la Commune</p>	<p>Code INSEE : 38509</p> <p>Ville Sous-Préfecture Adresse : 6, Rue de l'Hôtel de Ville 38110 La Tour-du-Pin</p> <p>Téléphone : 04.74.83.24.44</p> <p>Réseaux WhatsApp : Groupes crée par la commune</p> <p>Courriel : mairie@latourdupin.fr</p> <p>Contact : https://www.latourdupin.fr</p> <p>Contact Mairie : https://www.latourdupin.fr/contact/</p> <p>Lien avec les panneaux lumineux : Application CENTO LIVE</p> <p>Bulletin municipal : LES ACTUS, le magazine de votre ville</p> <p>Réseaux sociaux : Facebook – Instagram – LinkedIn</p>	<p>Coordonnées Mairie :</p> <p>Adresse en degrés décimal (WGS 84) 45.56211, 5.445326</p> <p>Coordonnées géographiques décimales DD Latitude : 45.56211 Longitude : 5.445326</p> <p>Coordonnées Géographiques sexagésimal DMS Latitude : 45° 33' 43.5996 '' Longitude : 5° 26' 43.1736''</p> <p>Coordonnées au format UTM (en mètres) Zone 31T E : 690834.272 N : 48305.44</p> <p>Cartes numériques : Géoportail, Maps</p> <p>Cartes papier : IGN TOP 25 LA TOUR DU PIN (3232 OT) Carte Michelin départementale n° 333 Isère - Savoie</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;">   </div>
<p>Découpage de la commune</p>	<p>Consulter la carte de localisation en fin de FICHE</p>	<p style="text-align: center;">Sectorisation opérationnelle de La Tour-du-Pin</p> <p>Secteur Centre-Ville Secteur Chatanay Secteur Les Hauts de Saint-Roch Secteur Les Prés de Saint-Roch Secteur Les Anguillères</p>
<p>Population</p> <p>Cf. Carte de répartition ci-après</p>	<p>Population: Recensement 2024: 8341 Habitants</p> <p>Tendance en augmentation 1139 mini hab. (1 800) – 8341 maxi hab (2024)</p> <p>Densité: 1748.63 hab. /km2</p> <p>Superficie : 4.77 km2</p>	<p>Ville Sous-Préfecture Centre urbain intermédiaire Aire d'attraction : La Tour du Pin</p> <p>Intercommunalité : Communauté de communes Les Vals du Dauphiné (Siège) (Voir ci-après)</p>

	Gentils : Turrupinoises et Turrupinois		
Habitat	<p>Occupation (Source INSEE 2020) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Résidences principales 87.4 % - Résidences secondaires ou logements occasionnels 1.3 %. - Logements vacants 11.3 %. - Maisons : 29.6 % - Appartements : 70.4 % <p>Total résidences (Source INSEE 2020) : 4 322</p> <ul style="list-style-type: none"> - Résidences principales 3 779 - Résidences occasionnelles 54 - Logements vacants 491 	<p>Habitat</p>  <p>■ Principal ■ Occasionnel ■ Vacant</p>	
Activité économique	<p>Emplois par secteur d'activité (INSEE 2020) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actifs ayant un emploi 58.9 % - Chômeur 12.6 % - Retraités 5.4 % - Elèves/ Etudiants 7.8 % - Autres/ Inactif 15 % <p>Activité commerciale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commerces centre-ville - Zones commerciales <p>Activité Industrielle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Artisanale TPE et PME - Zone d'Activité Rhôdes 	<p>Activité</p>  <p>■ Actifs ■ Chômeur ■ Retraité ■ Etudiant ■ Autre</p>	
Sites remarquables	<ul style="list-style-type: none"> - Eglise Notre Dame de l'Assomption - Halles - Maison des Dauphins - Châteaux <ul style="list-style-type: none"> ▪ Châbons ▪ Tournin 		
Géographie Communes et Pays limitrophes	<p>Altitudes :</p> <p>Mairie : 330 mètres Point bas : 309 m - Point haut : 461 m Amplitude : 152 mètres</p>		
Découpage administratif	France/ Auvergne Rhône-Alpes/ Isère (Sous-Préfecture) Arrondissement de La Tour-du-Pin	Dixième circonscription de l'Isère Canton de La Tour-du-Pin	
Médias	Presse écrite : Le Dauphiné Libéré	Radio : France Bleu Isère Isa	Télévisé : France 3 Alpes

Localisation	Localisation par la route/ autoroute : Chambéry 50 Km Lyon 58 km Grenoble 66 Km Paris 522 km	Échangeurs Autoroutiers : A 43 - Echangeur 9 - La Tour-du-Pin 1.5 km A 43 - Echangeur 8 – Bourgoin-Jallieu 14 km A 43 - Echangeur 10 – Les Abrets 13 km
	Circulation et desserte : Direction Nord : D 16a – Rue René Duchamp D 54 Rte de Saint-Chef Direction Sud : D 17 Rte de Virieu Direction Est : D 1516 - Bd Gambetta - Avenue de Savoie D 1006- Rte Italie Direction Ouest : D 1006 – Rte de Lyon Ouest/ D 51 Avenue Alsace-Lorraine Direction Est/Ouest : Autoroute A 43	Aéroports : Aérodrome Cessieu La Tour-du-Pin 4 km Lyon Saint-Exupéry 44 km Grenoble- Alpes-Isère 48 km Gares ferroviaires : La tour-du-Pin – Centre-Ville - TER Lyon Saint-Exupéry – TGV – 44 km Chambéry – TGV – 50 km Grenoble – TGV – 65 km
Cours d'eau & Canaux	<ul style="list-style-type: none"> - Rivière de la Bourbre, affluent du Rhône - Ruisseau de la Fièrè, affluent de la Bourbre - Ruisseau des Moulins, affluent de la Bourbre - Ruisseau d'Enfer - Ruisseau Buyat - Canal Mouturier 	
Occupation des sols	<p>Occupation des sols *(Cf. carte du territoire) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Zones urbanisées : 52.3 % - Agricoles hétérogènes : 34.5 % - Terres arables : 7.8 % - Prairies : 5.3 % - Forêt : 0.1 % <p>*(Base Européenne d'occupation biophysique des sols 2018)</p>	
	<p>Occupation des sols</p>  <p>■ Urbanisé ■ Agricole ■ Arable ■ Prairie ■ Forêt</p>	
	 <p>Occupation des sols</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Zones urbanisées ■ Terres arables ■ Prairies ■ Zones agricoles hétérogènes ■ Forêt ■ Végétation arbustive ■ Zone humide ■ Cours d'eau 	

Siège : 22, Rue de l'Hôtel de ville, 38353 La Tour-du-Pin Cedex - BP 90077
Contacts : Voir **FICHE 08 Annuaire opérationnel** du PCS et MEMENTO OPERATIONNEL

36 Communes	Code Insee	347.40 km2	64 006 Habitants (2021)	184 Habitants/Km2
La Tour-du-Pin (siège)	38509	4,77	8 138	1 706
Les Abrets en Dauphiné	38001	27,41	6 576	240
Aoste	38012	9,82	2 869	292
La Bâtie-Montgascon	38029	8,43	1 997	237
Belmont	38038	6,51	618	95
Biol	38044	15,51	1 520	98
Blandin	38047	4,26	154	36
Cessieu	38064	14,35	3 244	226
La Chapelle-de-la-Tour	38076	9,04	1 918	212
Chassignieu	38089	5,17	223	43
Chélieu	38098	10,13	741	73
Chimilin	38104	9,66	1 403	145
Doissin	38147	8,45	882	104
Dolomieu	38148	13,32	3 203	240
Faverges-de-la-Tour	38162	7,67	1 476	192
Granieu	38183	3,73	513	138
Montagnieu	38246	8,83	1 163	132
Montrevel	38257	9,37	442	47
Le Passage	38296	6,68	937	140
Le Pont-de-Beauvoisin	38315	7,36	3 562	484
Pressins	38323	10,1	1 169	116
Rochetoirin	38341	10,62	1 098	103
Romagnieu	38343	17,11	1 684	98
Saint-Albin-de-Vaulserre	38354	4,99	417	84
Saint-André-le-Gaz	38357	8,89	2 742	308
Saint-Clair-de-la-Tour	38377	9,24	3 425	371
Saint-Didier-de-la-Tour	38381	14,63	2 117	145
Saint-Jean-d'Avelanne	38398	7,85	979	125
Saint-Jean-de-Soudain	38401	7,48	1 655	221
Saint-Martin-de-Vaulserre	38420	3,92	244	62
Saint-Ondras	38434	8,15	655	80
Saint-Victor-de-Cessieu	38464	12,22	2 197	180
Sainte-Blandine	38369	9,21	1 001	109
Torchefelon	38508	8,68	822	95
Val-de-Virieu	38560	16,26	1 535	94
Valencogne	38520	7,55	687	91

Communauté de communes :

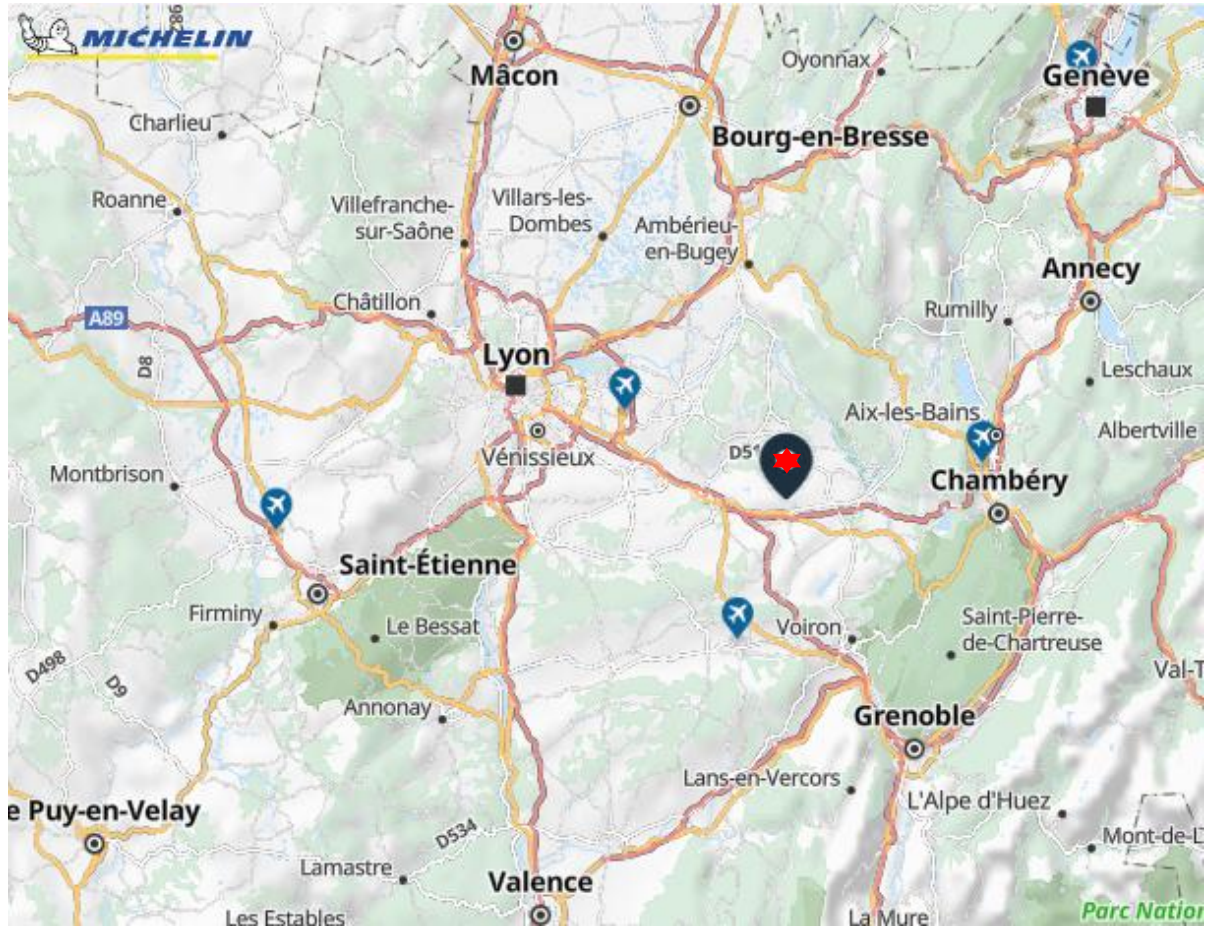
vdd

Les Vals du Dauphiné



Cartes du territoire

Localisation de la
commune de
La Tour-du-Pin



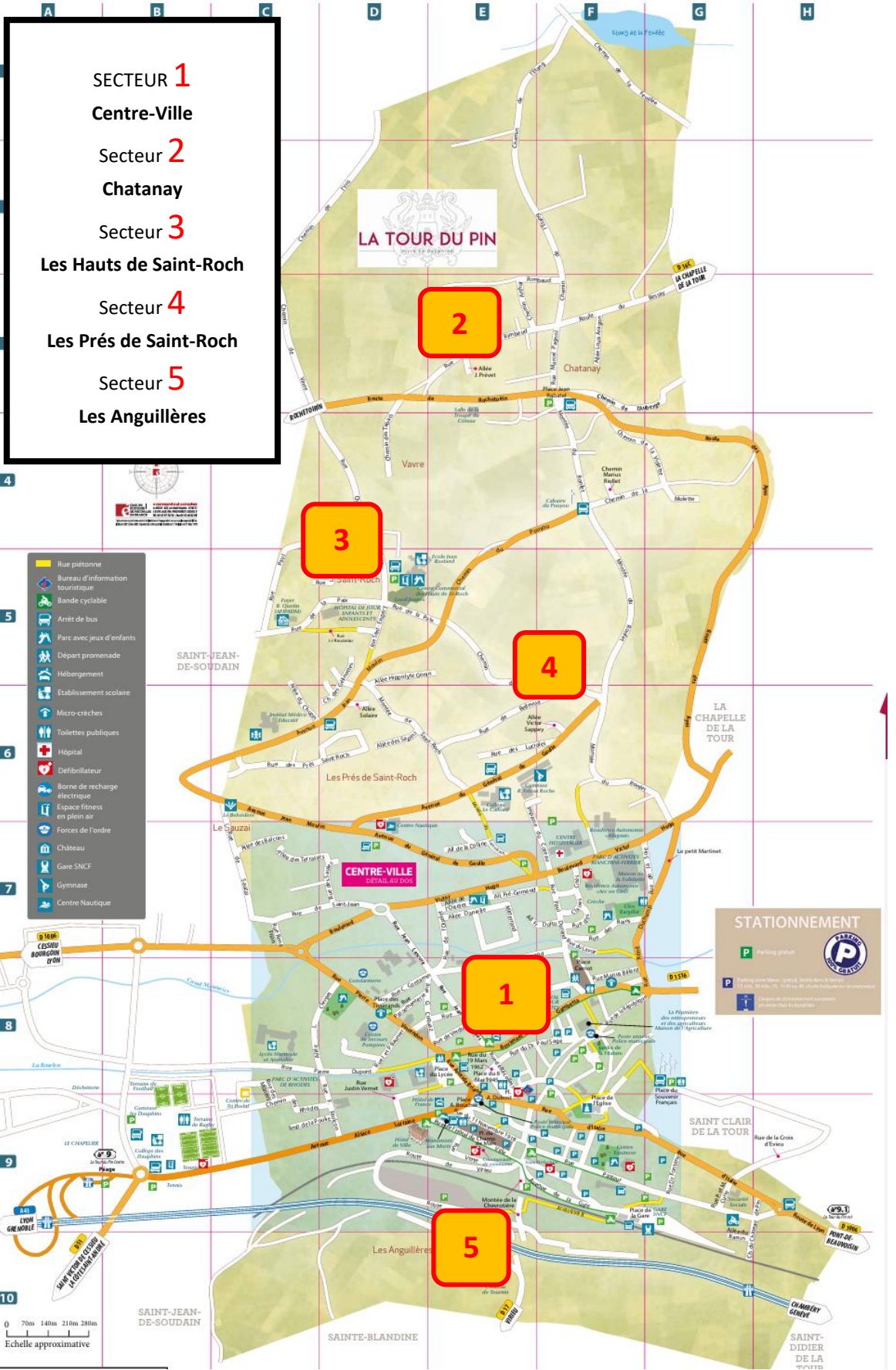
Plan
La Tour-du-Pin



LISTE DES RUES et PLACES
du CENTRE-VILLE

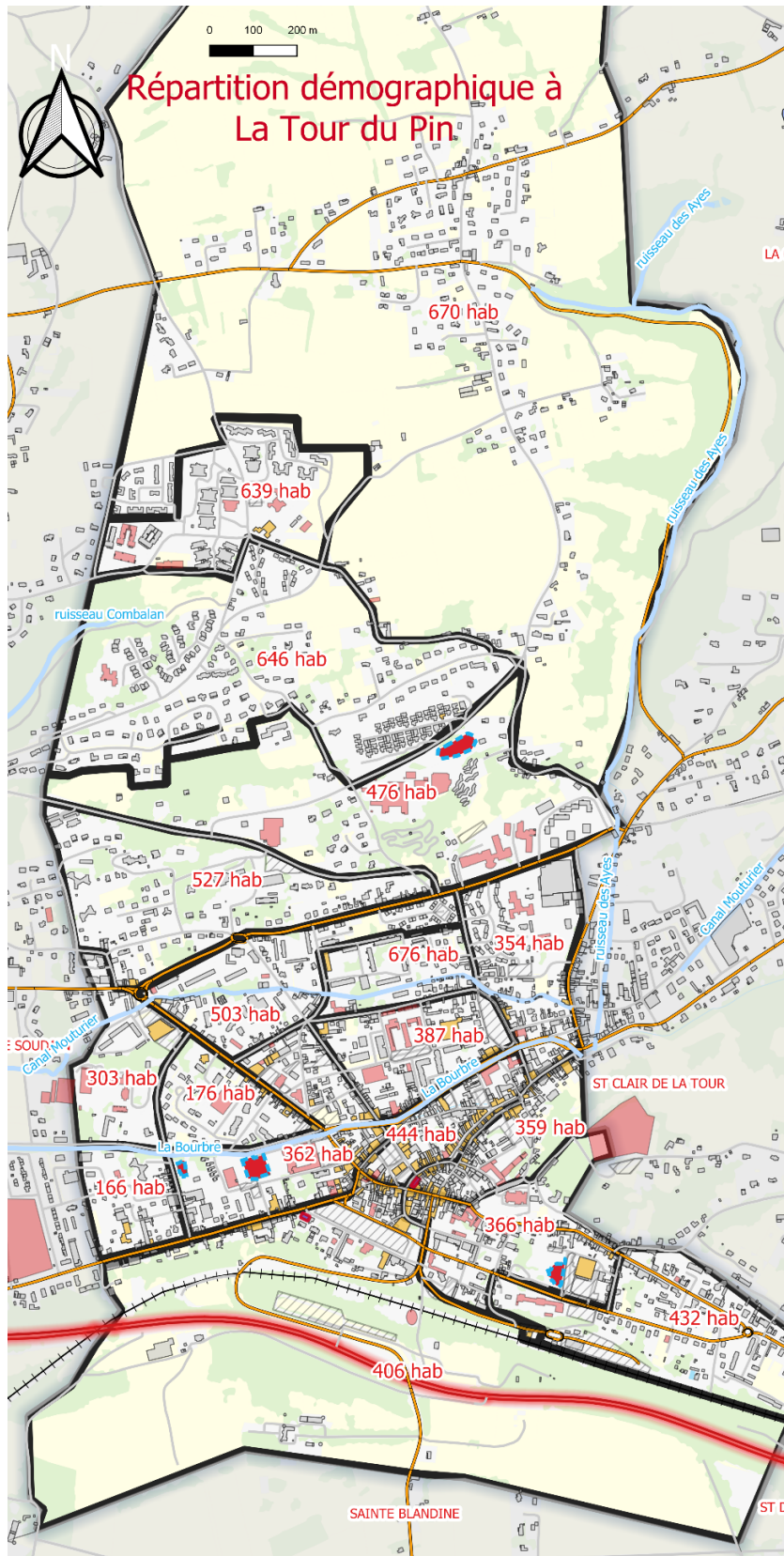
11 Novembre 1918 (Rue du)	Eglise (Rue de l.)	F8
19 Mars 1962 (Rue du)	Eglise (Place de l.)	F9
8 Mai 1945 (Place du)	Faulcon (Rue F.)	D8/9
Alsace Lorraine (Avenue)	Ferrand (Rue Jean)	E8/E7/F7
Bains (Rue des)	Ferry (Rue Jules)	E8
Balconns (Allée des)	Fontanel (Rue de)	G9
Sausier (Rue J. d'P.)	Four Banal (Impasse du)	E8
Soyad (Rue)	Four Banal (Rue du)	E9/F9
Berthez (Rue Hott.)	Fricon (Rue René)	C7
Bert (Rue Paul)	Gambetta (Boulevard)	E8/F8
Silord (Rue Marius)	Gare (Avenue de la)	E9/F9
Boucher (Place A.)	Gare (Sentier de la)	F9/G9
Bouquet (Passage)	Gare (Place de la)	F9
Brasserie (Impasse de la)	Hôtel de Ville (Rue de l.)	E9
Brand (Rue Aristide)	Hugo (Boulevard/Victor)	D7/E7/F7/G7
Bruyères (Rue des)	Italie (Rue de)	F9/G9
Bruyères (Impasse des)	Jaurès (Rue Jean)	E8
Carnot (Place)	Lavandières (Impasse des)	F8
Chalon (Impasse)	Lavoisier (Rue du)	F7
Chamberot (Rue)	Lescurie (Rue de)	D7/D8
Champ de Mars (Place du)	Liberté (Place de la)	F9
Cherrières (Montée de la)	Lyrie (Place du)	E8
Clairens (Rue de la)	Mancier (Rue J.)	F8
Claudet (Impasse C.)	Marceau (Rue)	F8/F9
Cleget (Allée L.)	Midi (Rue du)	F9
Colfne (Allée de la)	Mitterrand (Rue Danielle)	E7
Contamin (Rue Claude)	Moulin (Avenue de)	E7/F7
Coquaz (Rue G.)	Murières (Rue des)	E8
Colbeau (Impasse du)	Nation (Impasse de la)	F8/9
De Gaulle (Avenue du Général)	Nation (Place de la)	F8
Demeaux (Rue Dr.)	Nation (Rue de la)	F8
Dolto (Allier)		
Dubout (Place A.)		
Duchamp (Rue René)		
Dupont (Rue Pierre)		
Durand (Rue Prie)		
Durand (Rue de)		
	Oiselet (Rue de l.)	E7/E8
	Oiselet (Allée de l.)	E7
	Passemenerie (Rue)	D8
	Pastour (Rue)	F9/G9
	Pentier (Rue Girin)	E9-F9
	Pommier (Passage)	F8
	Portail de la Ville (Rue du)	F9-G9
	Poulie (Impasse de la)	C9
	Pré-Grimaud (Rue)	E7
	Prieuré (Sentier de la)	F9
	Prunelle (Place)	F8
	Récédits (Rue de)	E8
	Remparts (Impasse des)	F8
	Repos (Chemin des)	F8/G8
	République (Rue de la)	E8/F8
	Rhodes (Chemin des)	C9
	Sage (Rue du Dr. de)	E8/F8
	Saint-Jean (Rue de)	C7/D7
	Saint-Roch (Montée de)	E7
	Saulès (Rue des)	D7
	Savoyat (Rue J.)	E9
	Soie (Rue de la)	G7
	Souzy (Rue M.)	E8
	Souvenir Français (Place du)	G8
	Terrasses (Rue des)	C7/D7
	Thévenon (Place)	E8
	Thiers (Rue)	E8
	Tisserands (Place des)	D8
	Vaucanson (Rue)	F8
	Verdun (Rue de)	F8
	Vernet (Rue Justin)	D8/D9/E9
	Verte (Rue)	E9
	Vincendon (Rue Pierre)	C7/CR/D8/E8
	Vivier (Rue)	F8
	Vivier (Route de)	D9/E9
	Vivier (Rue du)	E9

**Sectorisation
opérationnelle**



**Carte de répartition
des populations**

Source Mairie de
La Tour-du-Pin
CCAS
IRMA
SMABB
DDT Isère



- Bâtiments**
- Résidentiel
 - Commerces
 - Lieu public et de gestion de crise
 - Hébergement d'urgence
 - Poste de commandement
- Transports**
- Voie ferrée
 - Autoroute
 - Route départementale
 - Route communale
- Population**
- Nombre d'habitants par secteur
- Usage du sol**
- Zones humides et plans d'eau
 - Zones forestières
 - Zones urbanisées
 - Zones agricoles

Sources :

- Mairie de La Tour du Pin et CCAS
- IRMA
- SMABB
- DDT de l'Isère

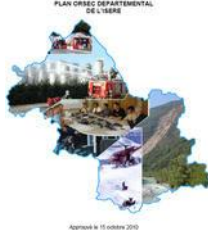



**Attention
données
confidentielles**

1.3 FICHE 04 – Mémento opérationnel : Synthèse des risques

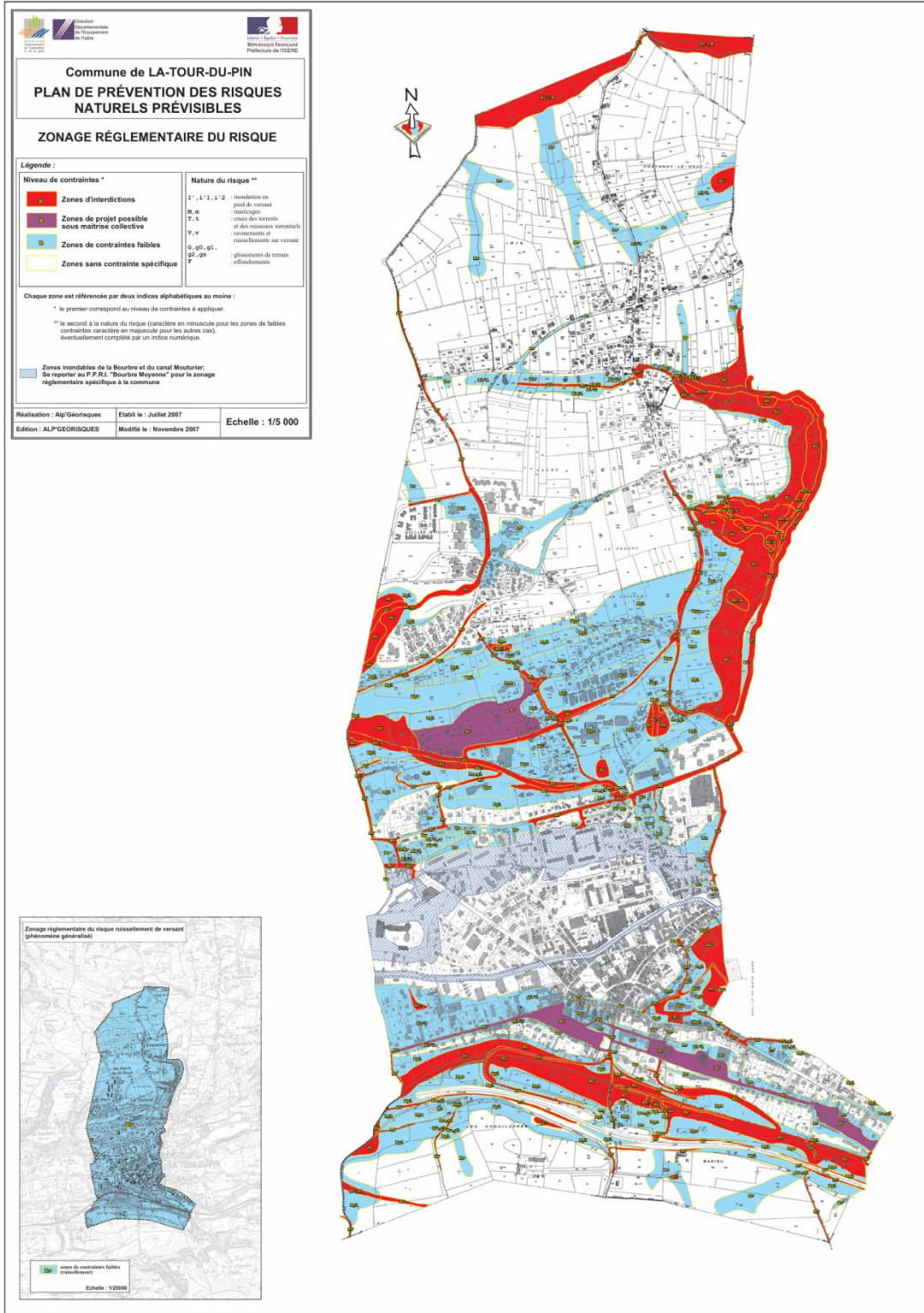
Plan Communal de Sauvegarde

Mémento opérationnel
FICHE 04 – SYNTHÈSE DES RISQUES

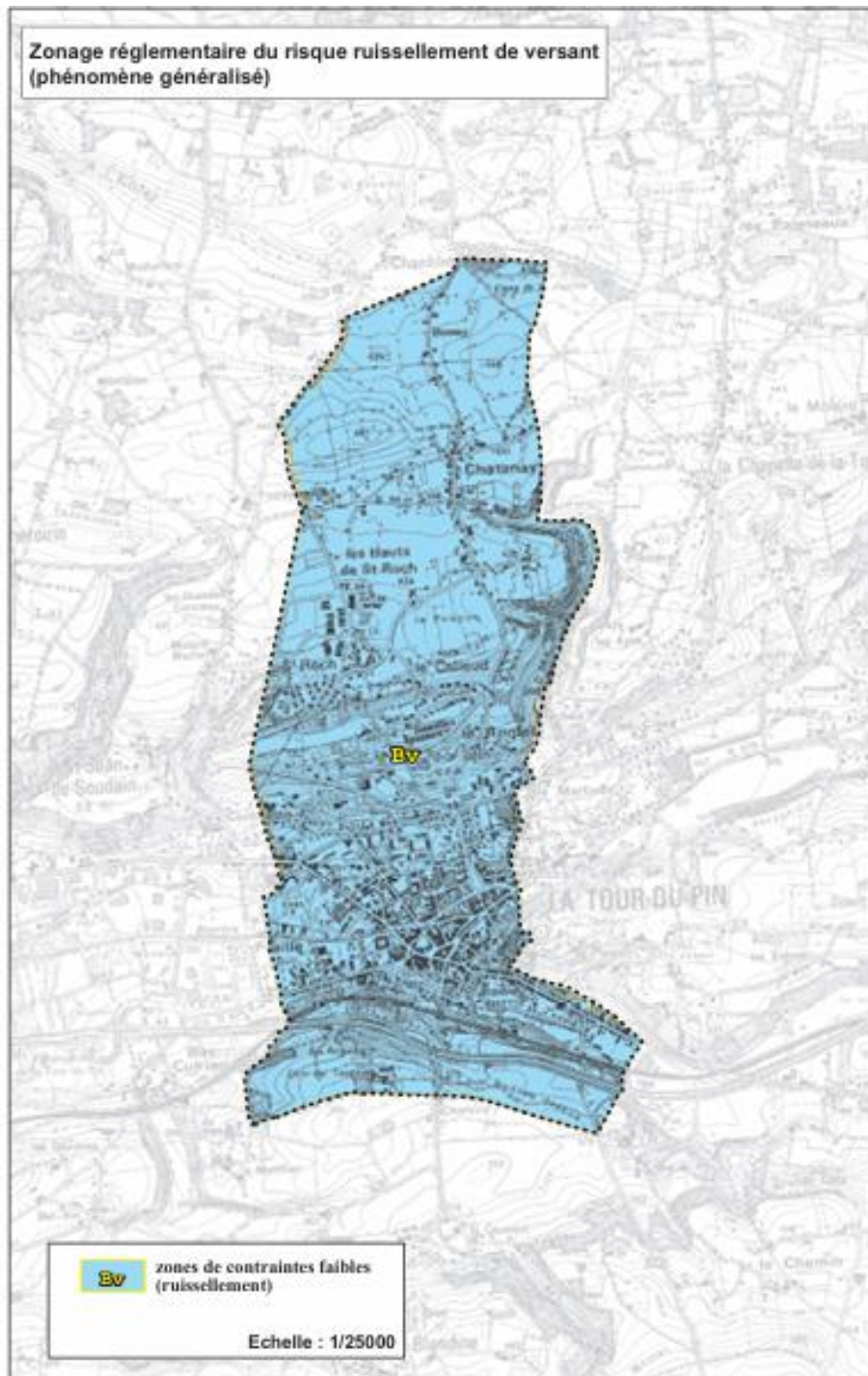
Objet	Référencement	Fiches mémento opérationnel
<p>Risques Naturels & Risques Majeurs</p>	<p>ORSEC : Organisation de la Réponse de Sécurité Civile Dispositions Préfecture de l'Isère</p> <p>https://www.isere.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Risques-majeurs/Collectivites/Gestion-de-crise/Plan-ORSEC</p>  <p>DDRM : Dossier Départemental des Risques Majeurs</p> <p>https://www.isere.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Risques-majeurs/Collectivites/Planification-PCS-PICS-DICRIM-etc.-et-exercices/Le-DDRM-2020-dossier-departemental-des-risques-majeurs-2020</p> <p>PPRN : Plan de Prévention des Risques Naturels</p> <p>https://www.latourdupin.fr/wp-content/uploads/zonage-reglementaire.pdf</p> <p>Contacts Préfecture :</p>  <p>PRÉFET DE L'ISÈRE 12 Place de Verdun CS 71046 38021 Grenoble Cedex 1 04.76.60.34.00</p> <p>https://www.isere.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Prefecture-et-sous-prefectures/Prefecture-de-l-Isere/Contacter-la-</p>	<p>Risques du dossier Départemental des Risques Majeurs - DDRM</p> <p>Inondation Sismique PPI/ PPR Multirisques</p> <p>Annexe 2.1</p> <p>FICHE 15 Memento opérationnel : Analyse des risques</p> <p>Annexe 2.2</p> <p>FICHE 16 Memento opérationnel : FICHES AAD-EVENEMENT</p>
<p>Autres Risques</p>	<p>Technologique, industriel, radiologique</p> <p>Transport de Matières Dangereuses</p> <p>Incendie, explosion</p> <p>Pollution</p> <p>Transport de personnes terrestre, aérien</p> <p>Météorologique et tempête</p> <p>Sécheresse - Gestion des perturbations en eau</p> <p>Grand froid et chutes de neige</p> <p>Sanitaire & Distribution d'iode</p> <p>Energie et réseaux</p> <p>Cyber-malveillance</p> <p>Ordre Public</p> <p>Recueillement</p> <p>Évènementiel</p> <p>PPMS</p> <p>Plans Particuliers de Mise en Sécurité des établissements scolaires</p>	<p>Annexe 2.2</p> <p>FICHE 16 Memento opérationnel : FICHES AAD-EVENEMENT</p> <p>Annexe 2.3</p> <p>FICHE 17 PPMS</p>
<p>RETour Expérience RETEX</p>	<p>RETour d'EXpérience à la suite à un événement interne ou externe au territoire communal</p>	<p>Annexe 2.1</p> <p>FICHE 15 Memento opérationnel : FICHES AAD-EVENEMENT Mise à jour ou création</p>

Plan Communal de Sauvegarde

FICHE 04 – SYNTHÈSE DES RISQUES
CARTE DES ALEAS 1/2



FICHE 04 – SYNTHÈSE DES RISQUES
CARTE DES ALEAS
Zonage réglementaire du risque ruissellement de versant
(Phénomène généralisé)



1.4 FICHE 05 - Mémento opérationnel : Alerte et information de la population

- 1.4.1 Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs - DICRiM
- 1.4.2 L'alerte
- 1.4.3 L'information et la communication de crise

Plan Communal de Sauvegarde



Mémento opérationnel
FICHE 05 –ALERTE & INFORMATION de la POPULATION

**(141)
DICRiM**

Cf. Annexe 1 : Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs - DICRiM

**(142)
Alerte**

Application Nationale FR-ALERT : Envoi d'un message sur les téléphones portables de la zone concernée.
<https://www.gouvernement.fr/actualite/fr-alert-comment-ca-marche>



Savoir réagir à une alerte

<https://www.isere.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Risques-majeurs/Tous-publics/Savoir-reagir-a-une-alerte>

Consignes spécifiques en cas d'accident nucléaire :

<https://www.isere.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Risques-majeurs/Tous-publics/Savoir-reagir-a-une-alerte/Consignes-specifiques-en-cas-d-accident-nucleaire>

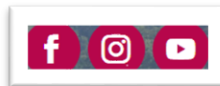
**(143)
Communication
en situation de
crise**

- Logo de crise
- Contacts de crise



Tel accueil mairie : 04.74.83.24.44 (N° du DICRiM)
Tel de crise PCC : 04 74 83 25 60
@mail de crise PCC : pcs@latourdupin.fr

- **Sirène du Système d'Alerte et d'Information des Populations SAIP**
- Application **CENTO LIVE**, lien avec les panneaux lumineux
- Site internet : www.latourdupin.fr
- @Mmail : mairie@latourdupin.fr
- Bulletin municipal : **ACTUS**
- Communication possible avec les **EMA** (Ensemble Mobile d'Alerte) du PCC et de la Police Municipale
- Réseaux Sociaux



Association Agréée de Sécurité Civile **VISOV** Volontaires Internationaux en Soutien Opérationnelle Virtuelle <https://www.visov.org/>

- Communication par affichage

3 panneaux lumineux

Champ de Mars
 Hauts de Saint-Roch
 Antoine Dubost

5 panneaux d'affichage : POINTS-INFO

Général de Gaulle
 Carnot
 Jean-Rabatel
 Charles Baudelaire
 Rue de la Paix

1.5 FICHE 06 - Mémento opérationnel : Organes de gestion de crise

- 1.5.1 Les organes de commandement
- 1.5.2 Accueil des autorités
- 1.5.3 Les organes de soutien
- 1.5.4 La communication de crise & POINTS-INFORMATION

Plan Communal de Sauvegarde

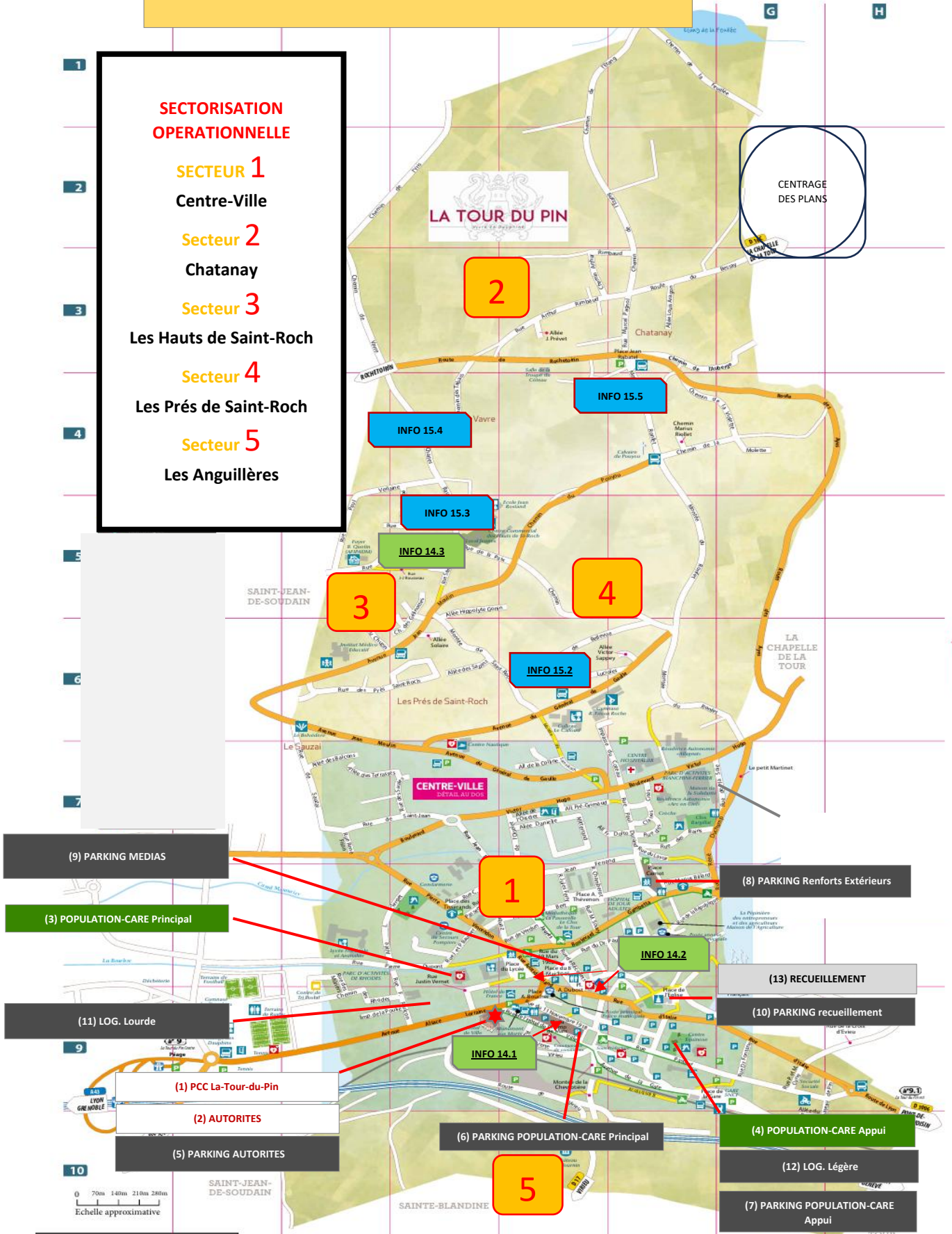


Mémento opérationnel
FICHE 06 – ORGANES de GESTION de CRISE

CATEGORIE	APPELATION	ADRESSE & COORDONNEES
1.5.1 Les organes de Commandement 1.5.2 Accueil des Autorités	Poste de Commandement Communal : PCC La-Tour-du-Pin FICHE 10.1 Mémento opérationnel : Voir FICHE ACTION PCC	Poste de Commandement Communal (Repère 1 carte) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mairie ▪ Adresse : 6 rue de l'Hôtel de Ville - 38110 La Tour-du-Pin ▪ Bâtiment extérieur ▪ Coordonnées GPS : 45.56211, 5.445326
	Accueil des Autorités par le DOS Directeur des Opérations de Secours Et de Sauvegarde	ACCUEIL AUTORITES (Repère 2 carte) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mairie ▪ Adresse : 6 rue de l'Hôtel de Ville - 38110 La Tour-du-Pin ▪ Salle du Conseil Municipal ▪ Coordonnées GPS : 45.56211, 5.445326
1.5.3 Les Organes de Soutien	Centre d'Accueil et de REgroupement : POPULATION-CARE FICHE 10.2 Mémento opérationnel : Voir FICHE ACTION POPULATION-CARE	POPULATION-CARE Principal (Repère 3 carte) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Halle des sports ▪ Adresse : 6 rue Justin Vernet – 38110 La Tour-du-Pin ▪ Coordonnées GPS : 45.56389,5.44107
		POPULATION-CARE Appui (Repère 4 carte) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Equinoxe ▪ Adresse : 9 rue Pasteur – 38110 La Tour-du-Pin ▪ Coordonnées GPS : 45.56149,5.44967
		POPULATION-CARE AUTRES SITES : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gymnase les Dauphins Adresse : 453 rue de la Bourbre – 38110 La Tour-du-Pin – GPS : 45.56326,5.43104 <ul style="list-style-type: none"> ▪ Salle d'âge d'or Adresse : 29 BD Victor Hugo– 38110 La Tour-du-Pin – GPS : 45.56183,5.44945 <ul style="list-style-type: none"> ▪ Groupe scolaire Thevenon Adresse : 3 bis Pl. Albert Thévenon – 38110 La Tour-du-Pin – GPS : 45.56651,5.4455
		PARKING Autorités (Repère 5 carte) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Parking Rue de l'Hôtel de Ville ▪ Adresse : Rue de l'hôtel de ville – 38110 La Tour-du-Pin ▪ Coordonnées GPS : 45.56296,5.44280
		PARKING POPULATION-CARE Principal (Repère 6 carte) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Parking Champ de Mars ▪ Adresse : Champ de Mars - 38110 La Tour-du-Pin ▪ Coordonnées GPS : 45.56231,5.44541
Parking & Regroupement des Moyens : PARKINGS FICHE 10.3 Mémento opérationnel : Voir FICHE ACTION PARKINGS	PARKING POPULATION-CARE d'Appui (Repère 7 carte) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Parking Equinoxe ▪ Adresse : 9 rue Pasteur – 38110 La Tour-du-Pin ▪ Coordonnées GPS : 45.56149,5.44967 	
	PARKING Renforts extérieurs (Repère 8 carte) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Parking Place Carnot ▪ Adresse : Place Carnot– 38110 La Tour-du-Pin ▪ Coordonnées GPS : 45.56703 ?5.44836 	
	PARKING Médias (Repère 9 carte) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Parking Place du 8 Mai 1945 ▪ Adresse : Place du 8 Mai 1945– 38110 La Tour-du-Pin ▪ Coordonnées GPS : 45.56395,5.44488 	

		<p>PARKING Recueillement (Repère 10 carte) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Parking Eglise ▪ Adresse : 1 place de l'église – 38110 La Tour-du-Pin ▪ Coordonnées GPS : 45.56346,5.44901 																													
	<p>Centres LOGistique : LOG.</p> <p>FICHE 10.4 Memento opérationnel : Voir FICHE ACTION LOGISTIQUE</p>	<p>LOGISTIQUE Lourde (Repère 11 carte) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Centre Technique Municipal ▪ Adresse : 8 rue Ferdinand Faulcon- 38110 La Tour-du-Pin ▪ GPS : 45.56361, 5.43907 <p>LOGISTIQUE Légère (Repère 12 carte) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ POPULATION-CARE Appui : Salle Equinoxe ▪ Adresse : 9 rue Pasteur – 38110 La Tour-du-Pin ▪ Coordonnées GPS : 45.56149,5.44967 																													
	<p>Chapelle ardente : RECUEILLEMENT</p> <p>FICHE 10.5 Memento opérationnel : Voir FICHE ACTION RECUEILLEMENT</p>	<p>RECUEILLEMENT (Repère 13 carte) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Parking Eglise ▪ Adresse : 1 place de l'église – 38110 La Tour-du-Pin ▪ Coordonnées GPS : 45.56346,5.44901 																													
<p>1.5.4 La Communication de Crise</p>	<p>Affichage de crise : POINT-INFORMATION</p> <p>FICHE 10.6 Memento opérationnel : Voir FICHE ACTION POINTS-INFORMATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 3 panneaux lumineux (Repère 14 carte) ➤ 5 POINTS-INFO panneaux d'affichage relais (Repère 15 carte) <ul style="list-style-type: none"> - Adresse : Fiche ACTION 10.6 - Coordonnées GPS : Voir FICHE ACTION 10.6 																													
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Type</th> <th>Repère carte</th> <th>Adresse 38110 La Tour-du-Pin</th> <th>GPS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="3">Panneaux Lumineux</td> <td>14.1</td> <td>Champ de Mars</td> <td>45.56231,5.44541</td> </tr> <tr> <td>14.2</td> <td>Antoine Dubost</td> <td>45.56374,5.55553</td> </tr> <tr> <td>14.3</td> <td>Hauts de Saint-Roch</td> <td>45.577222, 5.44111</td> </tr> <tr> <td rowspan="5">POINTS-INFO panneaux d'affichage relais</td> <td>15.1</td> <td>Carnot</td> <td>45.56704,5.44833</td> </tr> <tr> <td>15.2</td> <td>Général de Gaulle</td> <td>45.572045,5.4459</td> </tr> <tr> <td>15.3</td> <td>Rue de la Paix</td> <td>45.57713,5.44029</td> </tr> <tr> <td>15.4</td> <td>Charles Baudelaire</td> <td>45.57979,5.44039</td> </tr> <tr> <td>15.5</td> <td>Jean-Rabatel</td> <td>45.58233,5.44768</td> </tr> </tbody> </table>		Type	Repère carte	Adresse 38110 La Tour-du-Pin	GPS	Panneaux Lumineux	14.1	Champ de Mars	45.56231,5.44541	14.2	Antoine Dubost	45.56374,5.55553	14.3	Hauts de Saint-Roch	45.577222, 5.44111	POINTS-INFO panneaux d'affichage relais	15.1	Carnot	45.56704,5.44833	15.2	Général de Gaulle	45.572045,5.4459	15.3	Rue de la Paix	45.57713,5.44029	15.4	Charles Baudelaire	45.57979,5.44039	15.5	Jean-Rabatel
Type	Repère carte	Adresse 38110 La Tour-du-Pin	GPS																												
Panneaux Lumineux	14.1	Champ de Mars	45.56231,5.44541																												
	14.2	Antoine Dubost	45.56374,5.55553																												
	14.3	Hauts de Saint-Roch	45.577222, 5.44111																												
POINTS-INFO panneaux d'affichage relais	15.1	Carnot	45.56704,5.44833																												
	15.2	Général de Gaulle	45.572045,5.4459																												
	15.3	Rue de la Paix	45.57713,5.44029																												
	15.4	Charles Baudelaire	45.57979,5.44039																												
	15.5	Jean-Rabatel	45.58233,5.44768																												

ORGANES DE GESTION DE CRISE



1.6 FICHE 07 - Mémento opérationnel : Réponse capacitaire et Ressources humaines mobilisables

- 1.6.1 Définition de la réponse capacitaire de la commune
- 1.6.2 Les élus et le personnel de la commune
- 1.6.3 Les associations
- 1.6.4 La Réserve Communale de Sécurité Civile : « Réserve »
- 1.6.5 Autres

Plan Communal de Sauvegarde



Mémento opérationnel
FICHE 07 – RESSOURCES HUMAINES MOBILISABLES

1.6.1. Définition de la réponse capacitaire de la Commune

(Voir 2.2. FICHE 09 Mémento opérationnel : RESSOURCES LOGISTIQUES)

Capacité pour la commune d'accueillir en autonomie (énergie, chauffage, logistique, subsistance alimentaire) :

- Les populations
- Les personnes de la commune en charge de la gestion de la crise
- Les services d'urgences et associations en renfort

Priorité pour la prise en compte de la résilience des locaux de gestion de crise :

- Mairie (Locaux de l'accueil, bureau du Maire et PCC salle annexe)
- Halle des sports (POPULATION-CARE Principal)
- Equinoxe (POPULATION-CARE Appui et Logistique Légère)
- Centre Technique Municipal

TOTAL de la REPONSE CAPACITAIRE = 200 personnes - Durée d'autonomie : 48 Heures

- Centre d'Accueil et de Regroupement POPULATION-CARE : **150** personnes.
- Personnels de la gestion de crise : **30** personnes.
- Services d'urgence et associations en renfort : **20** personnes.

RESSOURCE MOBILISABLE	DESIGNATION	COMPETENCE PRIORITAIRE En situation de crise
1.6.2. Les élus & Le personnel de la commune <div style="border: 1px solid black; background-color: #FFD700; padding: 5px; border-radius: 10px;"> Mémento opérationnel : Voir FICHE 08 ANNUAIRE & RESSOURCES HUMAINES </div>	Conseil municipal Cadres de la commune	Prioritairement pour les fonctions d'encadrement : DOS- RAC -PCC- POPULATION CARE- RECUEILLEMENT + LIAISON avec le Centre Opérationnel Départemental, PC du PICS, PC des Sapeurs-Pompiers
	Personnel de la commune	Prioritairement pour les fonctions de gestion et d'appui : POPULATION-CARE - PARKINGS – LOGISTIQUE - ACCUEIL- RECUEILLEMENT
1.6.3. Les Associations <div style="border: 1px solid black; background-color: #FFD700; padding: 5px; border-radius: 10px;"> Mémento opérationnel : Voir FICHE 08 ANNUAIRE & RESSOURCES HUMAINES </div>	Associations Communales	Prioritairement pour les fonctions d'appui : POPULATION-CARE et LOGISTIQUE
	Associations Agréées de Sécurité Civile AASC	
1.6.4. La Réserve Communale de Sécurité Civile <div style="border: 1px solid black; background-color: #FFD700; padding: 5px; border-radius: 10px;"> Mémento opérationnel : Voir FICHE 08 ANNUAIRE OPERATIONNEL </div>	RCSC Cf annexe 5 Règlement d'emploi de la Réserve	Conformément à l'arrêté numéro : 22-004/DGS Date : 28/02/2022 Annexe 6.1 du PCS
1.6.5. Autres	Secteur Public & Secteur Privé sur convention ou sur réquisition	Selon le besoin de la commune

1.7 Le RETour d'EXpérience : RETEX

Plan Communal de Sauvegarde	
<p>RETour d'EXpérience : RETEX Cf. Annexe 4 : Conduire le RETour d'expérience.</p>	
Le RETour d'EXpérience en quelques mots	<p>Il consiste à analyser des événements afin d'en tirer des enseignements applicables dans le futur pour des situations similaires. Ce processus repose sur les observations et les récits des acteurs et des témoins.</p> <p>Il s'organise en trois phases principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recueil des informations. • Identification, analyse et exploitation des enseignements. • Mutualisation, capitalisation et partage de ces enseignements. <p>Le RETEX est notamment provoqué dans les cas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lorsque la situation a présenté un caractère de nouveauté. • Lorsque les intervenants ont été confrontés à des difficultés, liées à la mise en œuvre de savoir-faire, de matériel ou de procédure. • Suite à un exercice de préparation au plan communal de sauvegarde.
La finalité du RETEX	<p>Le RETour d'expérience vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Structurer les remontées d'informations du terrain suite à un événement marquant pour la commune par sa nature et/ou son ampleur. • Analyser ces informations. • Définir les actions à conduire pour améliorer la réponse de la commune au travers de son plan communal de sauvegarde. • Capitaliser les expériences particulières vécues par les intervenants. • Partager ces expériences et les enseignements qui en découlent. <p><i>C'est un échange et un outil d'interaction sociale. Il permet de valoriser l'expérience des uns et l'apprentissage des autres dans un objectif pédagogique et constructif.</i> <i>Il conduit à faire évoluer la doctrine de la réponse opérationnelle et à mieux prendre en compte les aspects humains, organisationnels et techniques.</i></p> <p>Il n'est en aucun cas la recherche d'une quelconque mise en cause et fait abstraction de tout jugement.</p>
Mise en Pratique du RETEX	
Quand l'activer ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Après chaque événement sensible par son ampleur ou sa particularité.
Qui propose ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chaque acteur d'un événement a la capacité de proposer un RETEX.
Qui l'active ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le maire ou le référent PCS, Adjoint en charge de la sécurité et des travaux : <i>Il désigne un pilote en charge d'animer la démarche et de produire un écrit des conclusions.</i> <i>Il peut demander une assistance extérieure si la situation l'exige (SDIS, personnel de santé médecin ou psychologue, autre expert ès qualité).</i>
Comment conduire le RETEX ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivant une grille d'analyse qui sert de guide au pilote en charge de produire une synthèse des axes d'amélioration dans une démarche de progrès. Voir Annexe 4 : Conduire le RETour d'EXpérience
Comment communiquer sur le RETEX ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La forme de la communication est toujours validée par le maire.

1.8 L'entraînement des acteurs au plan communal de sauvegarde

Plan Communal de Sauvegarde		
ENTRAINEMENT A LA MISE EN OEUVRE DU PCS		
Fonction occupée	Niveau d'engagement	Objectif et fréquence
Référent PCS Adjoint en charge de la sécurité et des travaux	Assurer une veille permanente sur les évolutions et la maîtrise du PCS.	Maintenir ses connaissances en lien avec les organismes en charge de la gestion des risques, de la distribution des secours et de la sauvegarde des populations. Animer (ou coanimer) les sessions d'information et de maintien des acquis de la commune.
Elus	Connaître les dispositions du plan et être en mesure de se positionner dans les fiches du memento opérationnel.	Participer à une formation en début de mandat et en cours de mandat.
Cadres de la commune		Participer aux formations sur le même cycle que les élus.
Agents de la commune	Connaître l'existence du plan communal de sauvegarde	Participer à une information dispensée par chaque directeur auprès des personnels de sa direction.
Réserve Communale de Sécurité Civile	Connaître l'existence du plan communal de sauvegarde pour une engagement dans la limite des compétences déclarées dans la fiche de recrutement	Garder un contact régulier avec la commune pour s'informer des évolutions et des retours d'expérience du plan communal de sauvegarde.

PARTIE 2 - DISPOSITIONS SPECIFIQUES (DS) (Non transmis)

Mise à jour de la Partie 2 des Dispositions Spécifiques et des annexes

2.1 FICHE 08 - Memento opérationnel : Annuaire opérationnel communal et intercommunal

2.1 FICHE 08 Bis - Memento opérationnel : Annuaire opérationnel autres services et partenaires

2.2 FICHE 09 - Memento opérationnel : Plan de Résilience - Ressources Logistiques

2.3 FICHE 10 - Memento opérationnel : FICHES ACTION

2.3.1 Memento opérationnel: FICHE ACTION 10.1 - Poste Commandement Communal - **PCC**

2.3.2 Memento opérationnel: FICHE ACTION 10.2 - **POPULATION-CARE** (Centre Accueil **RE**groupemet)

2.3.3 Memento opérationnel: FICHE ACTION 10.3 - **PARKINGS**

2.3.4 Memento opérationnel: FICHE ACTION 10.4 - **LOGISTIQUE**

2.3.5 Memento opérationnel: FICHE ACTION 10.5 - **RECUEILLEMENT**

2.3.6 Memento opérationnel: FICHE ACTION 10.6 – **COM. de CRISE – POINTS INFO**

2.3.7 Memento opérationnel: FICHE ACTION 10.7 – **SECTEUR**

2.4. FICHE 11 – Memento opérationnel : Cartographie

2.5 FICHE 12 - Memento opérationnel : Modèle d'arrêté de réquisition

2.6 FICHE 13 - Memento opérationnel : Modèle d'arrêté de mise en sécurité

ANNEXES

Annexe 1: FICHE 14 Memento opérationnel : DICRiM

Annexe 2: Gérer un événement - Memento opérationnel : Risques et vulnérabilités

Annexe 2.1 : FICHES RISQUES

FICHE 15 Analyse des risques & bibliothèque des RETEX

FICHE 16/01 AAD Événement inondation – Non transmis

FICHE 16/02 AAD Événement PPI et PPR multirisques - Non transmis

FICHE 16/03 AAD Événement sismique - Non transmis

FICHE 16/04 AAD Événement technologique, industriel, radiologique - Non transmis

FICHE 16/05 AAD Événement Transport de **Matières Dangereuses** - Non transmis

FICHE 16/06 AAD Événement incendie, explosion - Non transmis

FICHE 16/07 AAD Événement pollution - Non transmis

FICHE 16/08 AAD Événement transport terrestre, aérien - Non transmis

FICHE 16/09 AAD Événement météorologique et tempête - Non transmis

FICHE 16/10 AAD Événement sécheresse, gestion des perturbations en eau - Non transmis

FICHE 16/11 AAD Événement grand froid et chutes de neige - Non transmis

FICHE 16/12 AAD Événement sanitaire & distribution d'iode - Non transmis

FICHE 16/13 AAD Événement énergie et réseaux - Non transmis

FICHE 16/14 AAD Événement Cyberattaque - Non transmis

FICHE 16/15 AAD Événement ordre Public - Non transmis

FICHE 16/16 AAD Événement événementiel - Non transmis

FICHE 16/17 AAD Événement recueillement - Non transmis

Annexe 2.2 : FICHES Plans Particuliers de Mise en Sécurité des établissements scolaires

FICHE 17 PPMS - Non transmis

Annexe 2.3 FICHES VULNERABILITES - Non transmis

FICHE 18/01 Personnes vulnérables

FICHE 18/02 Lieux et locaux vulnérables

Annexe 3: S'identifier, baliser & Mallettes opérationnelles - Non transmis

Annexe 4: Conduire le **RE**Tour d'**EX**périence (**RETEX**) - Non transmis

Annexe 5: Réserve Communale de Sécurité Civile (**RCSC**) - Non transmis

Annexe 6: Autre- Non transmis

Annexe 6.1 Arrêté de l'adjoint au maire, référent PCS, en charge de la sécurité et des travaux

Annexe 6.2 Projet de convention avec un prestataire

Annexe 6.3 Règlement des astreintes communales

Annexe 6.4 Note technique - Système d'Alerte et d'Information des Populations

Annexe 6.5 Tutoriel - Post d'un message sur FB & Instagram

Annexe 6.6 Tutoriel - Publication d'un message sur les panneaux lumineux

Annexe 6.7 Annuaire de renfort du personnel communal

